

■ **Les Créations Da Sola Sàrl (Les Créations Da Sola GmbH) (Les Créations Da Sola LLC) (Les Créations Da Sola Sarl)**, à 1004 Lausanne, rue du Maupas 22, c/o Solange Bonga, CH-550-1056547-7. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 15 décembre 2008. But: production, confection, commerce en gros et détail de textiles, d'habits, articles de mode de tout genre pour homme, femme et enfant et tout produit de mode lié à l'habillement (notamment chaussures, montres, parfums, cosmétiques et autres marchandises de consommation analogue). Toute activité dans le domaine de la communication (pour but complet cf. statuts). Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Selon déclaration des gérants du 15 décembre 2008, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Capital social: CHF 30'000. Associés: Hakimi Bijan, de Lausanne, à Blonay, gérant et président, avec 149 parts de CHF 100, Bonga Solange, de Bulle, à Lausanne, gérante, avec 1 part de CHF 100, tous deux avec signature individuelle, et Bonga Mampuya Rachel, de et à Lausanne, sans signature, avec 150 parts de CHF 100. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit ou par courriel.

Registre journalier no 16622 du 24.12.2008

(04811350 / CH-550.1.056.547-7)